

Assemblée générale annuelle

Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives Vendredi 17 mai 2024, 10 h 15 Salle Montagnais 1 et 2, Hôtel Le Montagnais Saguenay

Ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
- 2. Élection d'un président et secrétaire d'assemblée
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mai 2023
- 5. Rapport du président
- 6. Présentation des états financiers 2023-2024
- 7. Nomination d'un vérificateur
- 8. Élections
 - 8.1. Nomination d'un président d'élection
 - 8.2. Administrateurs des régions paires (mandat de 2 ans)
 - 8.2.1. Cantons de l'Est
 - 8.2.2. Est-du-Québec
 - 8.2.3. Montréal
 - 8.2.4. Québec, Chaudière-Appalaches
 - 8.3. Mention des administrateurs des régions impaires (mandat restant de 1 an)
 - 8.3.1. Abitibi-Témiscamingue
 - 8.3.2. Côte-Nord
 - 8.3.3. Mauricie
 - 8.3.4. Outaouais
 - 8.3.5. Saguenay, Lac-Saint-Jean, Chibougamau, Chapais
- 1. Nomination des dirigeants du CA provincial
- 2. Projet d'unification
- 3. Divers
- 4. Levée de l'assemblée